

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 26090</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------

SEANCE du : 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 14 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Emile BRIGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Nathalie SOUBRE
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Nathalie MOREAU	Antoine TRANCHET, présent de 19h25 à 20h35
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Pierre MORIN	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Florence PREAUD	
Florence ERISSE	Marie-Hélène GUIGNARD	Eliana PREAULT	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Antoine TRANCHET, pouvoir à Véronique VILLEMONTEIX de 18h30 à 19h25		

**Secrétaire de séance :** Bruno COTHOUIS, assisté des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques  
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



### Prolongement de la dénomination de la rue du Quart à Clazay

Dans le cadre de la poursuite de l'urbanisation du bourg de Clazay, la commune de Bressuire porte un projet d'aménagement d'une opération d'habitats individuels comprenant 6 parcelles, dénommée lotissement « Le Quart », située rue du Quart à Clazay.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de prolonger la dénomination de la rue du Quart afin d'assurer la continuité de l'adressage de la voie desservant ce nouveau lotissement.

Par ailleurs, la voie perpendiculaire déjà existante n'étant actuellement pas dénommée, il est proposé de l'intégrer également à la rue du Quart. Cette voie ne desservira toutefois aucune parcelle.

Cette opération implique également la mise en place de la numérotation des parcelles conformément au plan d'adressage.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- DE VALIDER le prolongement de la dénomination de la rue du Quart ;
- DE VALIDER la numérotation des parcelles associée à cette opération ;
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Secrétaire de séance,

Bruno COTHOUIS



Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20260429-DG\_DEC\_2025\_090-DE  
 Date de télétransmission : 29/04/2026  
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le :

20 AVR. 2026